

Image not found or type unknown



Nationalité par filiation

Par **manmok**, le **21/07/2011** à **20:40**

Bonsoir,voila ma question :

Mon épouse franco algérienne vient de récupérer son certificat de nationalité française (elle à découvert qu'elle était française de naissance il y a 2 ans).Elle n'a pas encore transcrit notre mariage à nantes et voudrait que nos enfants mineurs bénéficient de leurs papiers français.D'après vous quelle est la marche à suivre la plus rapide ?

Merci pour vos réponses.

Par **Domil**, le **21/07/2011** à **20:41**

Il faut demander, pour chaque enfant, un CNF